

URIOPSS



L'URIOPSS LORRAINE vous informe
n°4 - septembre 2014

La



lettre



Edito



“ Nous avons longtemps cru que la performance générerait le bien-être, on s'est trompé : c'est le bien-être qui génère la performance »
(la Fabrique Spinoza).

Est-il vraiment l'heure des réformes, quelles qu'elles soient, ou plutôt l'heure du projet ?

Penser un Projet Politique, au sens le plus noble du terme, revient à repenser le Projet Social. Il faut le faire avant de penser « réformes », en particulier lorsque celles-ci sont dominées par la réduction des lignes budgétaires ou encore par la question de la répartition du pouvoir.

La véritable réforme serait d'avoir le courage de repenser l'action sociale dans une approche globale. Penser l'action sociale comme un investissement et non une charge.

Les responsables associatifs et les gestionnaires d'établissements et services sont très conscients de la situation économique de notre pays. Cela se traduit tous les jours par des formes concrètes de difficultés pour nos concitoyens et les gestionnaires. Penser ensemble, co-construire les politiques publiques pour qu'elles puissent prendre en compte la question sociale, le bien-être des citoyens, car c'est bien ce qui doit être au cœur des politiques publiques, est la finalité dans laquelle les associations doivent s'inscrire.

C'est par un projet global d'organisation de notre société que nous trouverons ces réponses. Travailler à la

cohérence entre les collectivités, la simplification des parcours administratifs facilitera le parcours des personnes.

En cette période de réformes des collectivités, qui ne se fait cependant pas en même temps que la réforme de l'Etat (cela commence mal pour la cohérence !), il serait courageux de cesser les réformes coûteuses et d'engager un véritable dialogue avec les organisations sociales. Ecouter ce qui se vit sur le terrain et engager des changements sur les bases d'un débat citoyen pour un véritable pacte social et démocratique abordant notamment les questions de santé, de protection sociale, d'éducation...

L'URIOPSS Lorraine prend sa part de responsabilité et se mobilise à travers SAILOR pour trouver, avec l'Université de Lorraine, les entreprises, les établissements et services associatifs, les réponses modernes et adaptées de bien être pour les lorraines et les lorrains... La co-construction des politiques publiques et de projets partagés, si cela était le premier objectif de SAILOR, c'est sans doute le plus difficile à atteindre ! Nous ne perdons pas confiance et c'est avec Vous que nous comptons bien participer au « bien-être collectif qui concourt à la performance ».

Sylvie Mathieu
Directrice de l'URIOPSS Lorraine

Emploi d'avenir : l'URIOPSS agit pour l'emploi des jeunes

■ Pour faire face à un taux de chômage des jeunes plus que préoccupant, le dispositif des emplois d'avenir a été mis en place dès la fin de l'année 2012. Ces contrats aidés qui permettent aux jeunes pas ou peu qualifiés d'obtenir une première expérience professionnelle ainsi qu'une période d'acquisition de compétences ou de qualification reconnue sont pour l'URIOPSS une des solutions à l'exclusion des jeunes. Après une convention cadre passée avec l'ETAT en décembre 2013, l'URIOPSS a signé une convention d'engagement avec l'ETAT, le Conseil Régional de Lorraine, AMILOR et Pôle Emploi le 25 juin 2014 en présence de Monsieur le Préfet et du Président de la région.



L'objectif de l'URIOPSS est de participer activement au déploiement des emplois d'avenir dans le secteur associatif sanitaire, social et médico-social dans l'ensemble de la région pour en faire, avec les autres dispositifs disponibles (CAE, contrats de génération, apprentissage, professionnalisation, service civique), un moyen d'intégrer les jeunes dans le marché du travail et de répondre aux besoins présents et futurs des structures.

Car l'emploi d'avenir doit préparer au futur à la fois du jeune, de la société et des associations qui devront répondre demain à des nouveaux besoins : il doit être un moyen de s'emparer du futur et non un emploi précaire sans objet. L'engagement de l'Union Régionale porte sur la signature de 100 emplois d'avenir d'ici le 31 décembre 2014. Il s'agit de promouvoir le dispositif mais aussi et surtout d'accompagner les structures dans leurs recrutements et dans la construction des parcours des jeunes.

Pour ce faire, l'URIOPSS propose un accompagnement individualisé à chaque structure qui en ferait la demande et organise des « ateliers qualité RH » dans les quatre départements de Lorraine. Ces « ateliers qualité RH » auxquelles participeront tous les acteurs de l'ETAT concerné et les OPCA permettront, par votre participation, vos retours d'expériences, vos questions, d'apporter des solutions aux difficultés observées, d'améliorer le dispositif en proposant des formes innovantes d'emploi d'avenir et de construire des parcours de formation.

Deux ateliers seront organisés dans chaque département d'ici le 31 décembre 2014. Le premier regroupera tous les acteurs du département concerné. Le second sera sectoriel et réunira tous les acteurs de la région soit dans le secteur de l'aide à domicile, des personnes âgées, des personnes handicapées ou de la petite enfance. Pour vous inscrire dès à présent, merci de contacter l'URIOPSS :

Jonathan Huselstein
03 83 59 32 74 ou
j.huselstein@uriopss-lorraine.asso.fr

■ En avant avec Sailor ! Ensemble, redonnons du sens à l'avenir !

L'URIOPSS et l'Université de Lorraine portent le projet **SAILOR** avec des valeurs communes fortes en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. C'est un espace qui mobilise et rassemble les acteurs médico-sociaux, institutionnels, universitaires et les entreprises autour des usagers. Il s'agit d'initier, d'expérimenter et de développer des actions concrètes et des solutions régionales pour dynamiser le développement économique et social.

A la suite du premier séminaire « Imaginer des nouveaux lieux de vie » organisé le 25 avril, des actions ont été mises en place. Par exemple, 90 doctorants de disciplines différentes ont traité 2 sujets sur le thème de la Silver économie permettant de générer 8 projets étudiants. Parmi les

autres actions, on peut compter : la mise en avant d'une expérimentation en milieu rural et la visite d'un appartement intelligent pour l'assistance à la personne.

Dès lors nous pouvons constater un engouement fort et la construction d'une dynamique collective : SAILOR est identifié comme facilitateur de mise en relation des acteurs et sollicité pour aider au développement d'actions spécifiques. Ces acteurs d'horizons divers sont des associations, des entreprises, des municipalités et des porteurs privés.

Pour l'année à venir, il s'agit de renforcer cette dynamique et de la développer sur les 3 autres axes de progrès autour des questions de gouvernance, de financement, de solidarité et des nouveaux métiers.

■ Comment favoriser l'accès aux aides techniques ?

L'URIOPSS Lorraine a initié une réflexion sur un projet de « Technicothèque ». Un dispositif innovant développé jusqu'ici en Maine et Loire : une plateforme départementale d'accessibilité aux aides techniques pour l'autonomie dans tous les actes de la vie quotidienne. Cette plateforme propose une offre de prêt ou de mise à disposition avant acquisition d'aides techniques essentiellement non remboursées par la sécurité sociale. Elle s'adressera aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap ayant sollicité la MDPH

ou les services du Conseil Général pour contribuer au financement de l'aide technique. Ce dispositif répond à plusieurs enjeux : Il facilite l'accès aux aides techniques notamment pour les plus démunis, il diminue les délais entre la préconisation et l'accès aux aides techniques, il réattribue une aide technique et diminue les coûts. Convaincu de l'intérêt du projet, nous avons réuni un premier cercle d'acteurs en juillet et poursuivons la réflexion afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet en Lorraine.

■ L'UNIOPSS auditionnée à l'Assemblée Nationale

Le 24 juillet 2014, une délégation de l'UNIOPSS menée par Benoît Ménard et accompagnée de Sylvie Mathieu, directrice de l'URIOPSS Lorraine, est intervenue à l'Assemblée Nationale pour présenter

plusieurs propositions relatives à la vie associative. Il a notamment été proposé aux députés la création d'un « document d'identité associatif » dématérialisé, le déploiement systématique des agréments nationaux au

■ Le Collectif ALERTE a un nouveau Président !

Depuis le 14 mai dernier, François Soulage est le nouveau Président du Collectif ALERTE. Il succède à Dominique Balmay, Président de l'UNIOPSS, qui a présidé le Collectif de mai 2012 à mai 2014. Ancien Président du Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs (CCSC) et du Secours Catholique, il s'engage aujourd'hui dans ALERTE et a récemment fait la proposition, lors de la dernière conférence sociale des 7 et 8 juillet 2014, à ce qu'un accord national interprofessionnel concernant la lutte contre le chômage de longue durée soit conclu.



François Soulage, nouveau Président du Collectif ALERTE.

■ Le Collectif ALERTE Lorraine mobilisé !

Le Collectif ALERTE en Lorraine, qui réunit les associations de lutte contre les exclusions de notre région, travaille actuellement à des nouvelles préconisations destinées à éradiquer la pauvreté et l'exclusion par l'accès de tous aux droits de tous. Ces préconisations seront portées aux acteurs étatiques de lutte contre les exclusions. La prochaine réunion est programmée le 16 octobre prochain. Si vous voulez participer à ces travaux, merci de contacter l'URIOPSS.



Contact : Jonathan Huselstein
03 83 59 32 74 ou
j.huselstein@uriopss-lorraine.asso.fr

■ Mise en place de l'UDES en Lorraine



L'URIOPSS Lorraine a participé à la création de l'Union Des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (UDES) en Lorraine. L'UDES est, à ce jour, la seule organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Il est indispensable que le secteur associatif face entendre sa voix au travers d'une union qui dépasse le secteur non lucratif mais qui partage des valeurs communes.

■ L'URIOPSS représente les associations de solidarités devant le Premier Ministre

L'URIOPSS lorraine a participé à la signature de la charte d'engagements réciproques entre l'Etat, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales. Cette signature qui a eu lieu à Nancy le 14 février 2014, était présidée par Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre. Sylvie Mathieu s'est directement entretenue avec ce dernier afin de faire de cette charte un véritable instrument clarifiant et facilitant les relations entre tous les acteurs en présence.



■ Loi du 5 mars 2007 : où en sommes-nous en Lorraine ?

La Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE) et l'URIOPSS Lorraine se sont associées pour mettre en place une journée dédiée à la loi réformant la protection de l'enfance et le parcours de l'enfant le 3 juin dernier. Cet événement a permis de réunir les structures de protection de l'enfance ainsi que les quatre Conseils Généraux de Lorraine, un représentant du Parquet et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ainsi qu'un juge des enfants. Les échanges ont été nombreux et constructifs et la journée s'est terminée sur l'idée de renforcer les liens entre tous les acteurs.

■ Fin de mandat des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Lorraine.

Le 25 juin dernier, le mandat des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Lorraine est arrivé à son terme. Dans le cadre du renouvellement de l'ensemble des membres de cette instance, l'ARS de Lorraine a lancé 3 appels publics à candidatures auprès de plusieurs catégories d'associations : Sous l'impulsion de l'URIOPSS, la commission médico-sociale s'est autosaisie sur trois questions essentielles : le besoin des populations, les appels à projets, l'évaluation.

Lors de la dernière commission, un document a été réalisé et avance des éléments de propositions.



L'Uriopss vous représente au Conseil économique, social et environnemental.

L'URIOPSS, par l'intermédiaire de Sylvie Mathieu, assure la vice-présidence de la commission économique, ainsi que la présidence du groupe Silver Economie. Il semblait en effet important de s'engager dans ce groupe de travail, pour travailler avec le monde économique et contribuer ainsi à la modernisation de nos activités aux activités mais surtout pour mieux accompagner les populations et le personnel de nos associations. Actuellement les travaux auxquels participent Sylvie Mathieu, s'attachent pour ces deux années, à travailler sur la question du handicap, au sein de la commission sociale et tout particulièrement le groupe santé.

L'URIOPSS est fortement mobilisée sur la question de la réforme territoriale, débat actuellement mal posé. Il serait judicieux de définir avant où pourraient être les compétences et qui détiendrait la responsabilité de l'action sociale par exemple. Le 17 octobre le Cesel rendra sa copie en réponse de la question du Conseil Régional, « quelles sont les conditions pour réussir la fusion ? »



Guide de l'employeur et guide de la gestion budgétaire

Constamment mis à jour des dernières évolutions législatives, réglementaires, conventionnels et jurisprudentiels, le guide de l'employeur associatif est l'outil de référence en ressources humaines et en droit social qui vous permettra, en quelques clics, d'avoir l'information ou le modèle de document que vous recherchez. Il en va de même pour le guide de gestion budgétaire social et médico-social qui présente toutes les clefs de la gestion, des budgets prévisionnels, des comptes administratifs, des CPOM et de la tarification. Ces deux guides édités par l'URIOPSS sont disponibles par abonnement.

Contact :
URIOPSS Lorraine
Nathalie Leconte, comptable
0383593269
n.leconte@uriopss-lorraine.asso.fr

Inauguration des Maisons d'enfants l'Ermitage à Moulins Les Metz

Le 3 septembre dernier, s'est déroulée l'inauguration des Maisons d'enfants l'Ermitage à Moulins Les Metz. Ce projet qui, fait intervenir des acteurs publics et privés, illustre l'intérêt d'une coopération efficace entre le Conseil Général de Moselle et la Fondation Vincent de Paul. Ce nouveau dispositif qui comprend une Maison d'Enfants, une Maison Maternelle Educative et un centre de ressources permet d'offrir une réponse territoriale adaptée en Lorraine.



Les nouvelles de l'Uriopss

Le 24 juin dernier, l'URIOPSS a adopté son projet stratégique 2014-2020. Il s'agit de placer la personne au cœur des politiques publiques notamment en appréhendant les besoins humains et sociaux d'une manière transversale par le décloisonnement des politiques et en érigant au rang des priorités publiques l'investissement social. Il s'agit également d'accompagner les évolutions du secteur non lucratif de solidarité en anticipant et en soutenant les mutations des associations et de consolider la place du monde associatif au sein de l'ESS. Il s'agit encore d'améliorer le fonctionnement du réseau UNIOPSS-URIOPSS par une visibilité accrue dans le débat public et par l'ouverture à de nouvelles coopérations.

Conformément à ces axes, Benoît

Ménard directeur général de l'URIOPSS a affirmé dans le dernier numéro de la revue TSA (TSA n°55 septembre 2014) que les politiques publiques doivent être considérées selon une approche globale : « Il faut sortir des raisonnements cloisonnés, des économies ligne par ligne, qui ne peuvent fonctionner. Dans le même ordre d'idée, nous sommes pour des politiques transversales. Et universalistes : trop de politiques spécifiques tendent à reléguer les personnes en difficulté, au lieu de favoriser le vivre ensemble ».

Benoît Ménard introduit également le document conjoncturel du réseau UNIOPSS-URIOPSS pour 2014 et 2015 en insistant sur les plus-values du secteur associatif social, médico-social et sanitaire et aussi sur la nécessité de réaliser des réformes et

des économies. Mais celles-ci doivent être cohérentes et prises en compte, là encore dans une approche transversale, pour éviter les coûts secondaires inhérentes au cloisonnement des politiques et pour réaliser des « économies économiques ».

Le document conjoncturel du réseau UNIOPSS-URIOPSS 2014-2015 présente une analyse complète du secteur associatif social, médico-social et sanitaire et constitue un atout indispensable pour peser dans les enjeux de notre secteur. Il est disponible au tarif de 48 € pour les non adhérents et de 30 € pour les adhérents.



MONALISA en Lorraine

L'URIOPSS Lorraine accompagne la mise en œuvre du dispositif MONALISA (MOBILISATION NATIONALE contre L'isolement Social des Âgés) en Lorraine.

Suite à la publication d'un rapport initié par Michèle Delaunay, alors Ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie, la lutte contre l'isolement et la solitude des âgés apparaît comme un enjeu de société majeur [1,2 million de personnes âgées de + de 75 ans est en situation d'isolement relationnel]. L'association MONALISA, qui rassemble les acteurs concernés pour faire cause commune contre l'isolement social des âgés, est alors créée. La lutte contre l'isolement social des personnes âgées s'organise autour de la participation des citoyens et des acteurs locaux volontaires pour développer la création

de lien social avec ces personnes fragilisées. L'URIOPSS Lorraine a réuni en avril les signataires de la charte nationale présents en région pour travailler au déploiement du dispositif.

Pour mettre en œuvre une dynamique régionale, une personne en service civique a rejoint l'équipe pour travailler au recensement des actions de bénévoles œuvrant contre l'isolement des personnes âgées sur les territoires lorrains, participer à la mise en lien des acteurs repérés et contribuer à la création des comités départementaux MONALISA.



Fin de l'exonération du versement transport pour les fondations et associations ayant une activité sociale

Malgré une très forte mobilisation de neuf organisations associatives dont l'URIOPSS qui ont conjointement publié une lettre ouverte au Premier ministre, la loi de finances rectificative pour 2014 du 8 août dernier a supprimé l'exonération du versement transport dont bénéficiaient les fondations et les associations.

Jusqu'à présent elles bénéficiaient d'une « tolérance » de la part des autorités organisatrices de transports qui estimaient que la condition du caractère social de l'activité, nécessaire

à l'application de l'exonération, était obligatoirement remplie dès lors que la structure concernée était une fondation ou une association. La loi de finances rectificative pour 2014 supprime cette condition du caractère social de l'activité et prévoit un nouveau champ d'application de l'exonération. Ces nouvelles dispositions s'appliqueront à partir du 1er janvier 2015.

Il s'agit d'une charge supplémentaire pour notre secteur qui souffre déjà d'une baisse de subventions. Le gouvernement doit remettre au Par-

lement un rapport évaluant l'impact financier de ces nouvelles dispositions avant le 1er octobre 2014. Les organisations associatives entendent continuer le débat dans le cadre du projet de loi de finances pour 2015.

L'URIOPSS Lorraine vous aide à déterminer si vous entrez dans un cas d'exonération.

Contact : Jonathan Huselstein
03 83 59 32 74 ou
j.huselstein@uriopss-lorraine.asso.fr

Signature d'une Convention de partenariat avec La Poste

L'URIOPSS Lorraine et le groupe La Poste ont signé le 19 septembre 2014 une Convention de partenariat.

La Poste souhaite soutenir l'URIOPSS Lorraine dans les valeurs qu'elle porte et les actions qu'elle déploie en faveur de l'économie sociale et solidaire : primauté de la personne, dynamisation du tissu social, observation des nouveaux besoins sociaux..., qui correspondent aux ob-

jectifs intégrés par La Poste dans sa stratégie de responsabilité sociale et sociétale.

L'URIOPSS Lorraine conventionne avec la Poste pour son expérience de proximité et d'acteur socialement responsable. En effet La Poste engage des actions environnementales et de lutte contre les exclusions qui intéressent les acteurs associatifs du champ social et médico-social.



L'Uriopss vous forme !

Portrait d'un formateur : Luc Mauduit



Luc Mauduit commence sa carrière à l'URIOPSS Nord Pas de Calais en 1977 en tant que conseiller technique. Il participe à la création de l'URIOPSS Picardie le 6 juin 1984 et en est le directeur pendant 14 ans. Dans le même temps, il est chargé de mission à l'URIOPSS sur des questions de tarification et anime la commission gestion pendant 7 ans. Depuis 2000, il assure une centaine de jours de formation par an à travers toute la France sur les sujets de tarification, de financement, de gestion, d'accompagnement de projet, de négociation CPOM et de rapprochements de structures. Pour Luc Mauduit, le développement des réseaux est un enjeu majeur de notre secteur : « Malgré le renforcement de la concurrence, il faut arriver à mieux travailler ensemble en développant les réseaux, les coopérations de moyens et d'activités, les mutualisations. Demain tout le monde ne pourra pas gérer son petit service. Je pense que c'est ensemble que l'on pourra gérer ce que l'on appelle un groupement d'activités. »

C'est là où est le rôle des fédérations, des unions qui peuvent être à l'initiative de ces coopérations. Ces rapprochements sont mieux vécus en interne que si elles viennent directement des financeurs. Les coopérations peuvent offrir une meilleure qualité de prise en charge de l'utilisateur car elles permettent une diversité des métiers, une inter-pluridisciplinarité dans l'approche de l'utilisateur ».

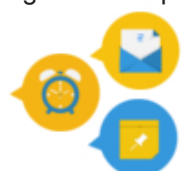
L'URIOPSS à vos côtés pour vous apporter une information en temps réel !

Uriopss Lorraine vous informe est votre nouvel outil d'information. Il se décompose en 3 volets thématiques pour que vous puissiez retrouver, tous les 15 jours, l'information qui vous intéresse.

La News : Retrouvez l'actualité nationale et régionale sélectionnée pour vous. Pensez à nous relayer vos actions pour une meilleure visibilité de votre structure.

Uriopss Lorraine Formation : Découvrez et inscrivez-vous à nos offres de formations pour développer et enrichir vos compétences. s'inscrire

Matinale d'information : Restez informés sur les programmes des Matinales d'information et des Conférences organisées pour vous.



Nos newsletters

Nouvelles habilitations !

Pour toujours compléter son offre de formations, l'URIOPSS a reçu l'habilitation CPS-ID et est en cours d'habilitation pour la formation SST. De même, l'Union est en cours d'enregistrement à l'OGDPC.

Matinales d'actualités juridiques

Pour faire le point sur les évolutions législatives, conventionnelles, jurisprudentielles et échanger sur des situations concrètes auxquelles vous êtes confrontés, nous vous invitons à la prochaine matinale d'actualités juridiques qui sera déployée sur 3 territoires de notre région : le 21 octobre dans les Vosges, le 22 octobre en Moselle et le 23 octobre en Meurthe-et-Moselle. Contactez-nous pour vous inscrire.

Nouveau catalogue de formation !

Le catalogue de **formation 2015** vient de paraître ! Il propose 43 actions de formations dans tous les domaines nécessaires au fonctionnement efficient de votre structure.



Mutualisons nos achats !

Créé en 2011, le groupement d'achat partagé ADERE Lorraine vous accompagne en vous proposant une optimisation de vos achats. Les objectifs poursuivis sont la réduction des coûts et la mutualisation des compétences.

Une question ?
Nathalie LECONTE

URIOPSS Lorraine
au 03 83 59 32 69
ou n.leconte@uriopss-lorraine.asso.fr
www.adere.fr



" le réseau d'achat partagé "

Le site de promotion des structures de l'économie sociale et solidaire

L'URIOPSS Lorraine, au sein du conseil d'administration de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale [CRESL], a contribué à la mise en œuvre de ce portail afin de promouvoir les structures de l'Economie Sociale et Solidaire. Lancé officiellement le 15 avril 2014, cette plateforme a pour objectif de vous permettre de :

- rendre visible et lisible votre activité
- travailler avec des acteurs publics locaux pour un partenariat solide, durable et efficace
- mettre en œuvre des marchés publics notamment dans le cadre des clauses d'insertion
- entrer en relation avec les associations qui le souhaitent
- contribuer au développement durable (Responsabilité Sociétale d'entreprises)

www.achatsresponsablesenlorraine.com



Le club des partenaires

Le club des partenaires de l'Uriopss regroupe les organismes prestataires de l'économie sociale, intervenant de manière privilégiée dans le secteur associatif, social, médicosocial, sanitaire...

En combinant les missions des uns et des autres, nous souhaitons apporter un réel service aux adhérents.



La lettre



Directrice de la publication et rédactrice :
Sylvie Mathieu, directrice de l'Uriopss

Rédacteur :
Jonathan Huselstein

Chargé de communication et rédacteur :
Nicolas Darras

Crédits photos :
Uriopss - Fotolia - Michel Le Moine

Imprimeur :
Atelier Lorrain - Frouard
Lettre imprimée à 600 exemplaires